



RESUME DE LA REUNION MINISTERIELLE SUR LES FORETS ET DE LA DIX-SEPTIEME SESSION DU COMITE DE LA FAO SUR LA FORESTERIE: 14-19 MARS 2005

La Réunion Ministérielle sur les Forêts et la dix-septième session du Comité de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) sur les Forêts, se sont déroulées au siège de la FAO, à Rome, en Italie, du 14 au 19 mars 2005. La réunion a mis en présence plus de 600 participants représentant gouvernements, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales. Étaient également présents à la Réunion Ministérielle, plus de 40 ministres, ainsi que le Président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso, et la Lauréate du Prix Nobel 2004, Wangari Maathai, du Kenya.

À la Réunion Ministérielle sur les Forêts, les ministres se sont penchés sur les questions ayant trait à la coopération internationale dans le domaine de la gestion des feux forestiers et au maintien de l'engagement en faveur de la gestion forestière durable, et se sont accordés sur une Déclaration Ministérielle.

Au Comité de la FAO sur la Forêt, les délégués ont planché sur les questions ayant trait à l'édition 2005 du rapport concernant l'Etat des Forêts de la Planète, aux Commissions Forestières Régionales, aux besoins et aux opportunités offertes à la coopération internationale dans le domaine de la préparation aux feux forestiers, au rôle des forêts dans la contribution aux Objectifs de Développement du Millénaire, et aux Congrès Mondial sur la Forêt.

Le dix-septième Comité sur la Forêt a vu également se dérouler vingt-et-un événements spéciaux organisés en marge de ses travaux et qui ont couvert une gamme de sujets, dont les forêts et les conflits, le rôle de la société civile dans la mise en œuvre des programmes forestiers nationaux, la coopération internationale sur les feux forestiers, les forêts et les changements climatiques, la législation forestière et le respect de la législation forestière, et l'intégration de la forêt dans le Nouveau Partenariat Économique pour le Développement de l'Afrique.

BREF HISTORIQUE DU COMITE DE LA FAO SUR LA FORESTERIE

Le Comité sur la Forêt (COFO) est l'Organe Forestier Statutaire le plus important de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) qui englobe également les Commissions Forestières Régionales (CFR), le Comité Consultatif sur le Papier et les Produits Ligneux, le Comité sur les Questions Forestières Méditerranéennes (*Silva Mediterranea*), la Commission Internationale sur les Peupliers, et le Groupe d'Experts sur les Ressources Génétiques Forestières. Les sessions biennales du COFO, qui se tiennent au siège de la FAO, mettent en présence les

chefs des services forestiers et autres hauts responsables gouvernementaux, pour la détermination des politiques et des thèmes techniques émergents, la recherche de solutions et la fourniture d'avis à la FAO et à d'autres sur l'action appropriée à entreprendre. Cela est réalisé à travers: des examens périodiques des problèmes forestiers internationaux et de l'évaluation de ces problèmes; de l'évaluation des programmes de travail forestiers de la FAO et de leur mise en application; de la fourniture d'avis au Directeur Général sur les programmes de travail futurs de la FAO dans le domaine de la forêt et sur leur mise en application; de la conduite d'exams et de la fourniture de recommandations concernant les questions particulières ayant trait à la forêt, qui lui sont transmises par le Conseil de la FAO, le Directeur Général ou les États membres; et des rapports à l'intention du Conseil de la FAO. L'adhésion au COFO est ouverte à tous les États membres de la FAO souhaitant participer à ses travaux.

COFO-12: La douzième session du COFO s'est tenue en 1995 et a été consacrée à l'examen du rôle de la FAO dans la forêt, en particulier dans le domaine de la gestion forestière durable (GFD). Les participants y ont planché sur l'élaboration des critères et indicateurs (C&I) pour la GFD, sur le commerce et l'environnement, et le rôle éventuel de la FAO dans le Groupe de Discussion Intergouvernemental sur les Forêts (GIF), de la Commission du Développement Durable (CDD). Les délégués y ont également négocié la Déclaration de Rome concernant la Forêt, qui a été, plus tard, adoptée par la réunion ministérielle; et y ont débattu des perspectives à moyen terme de la FAO (1996-2001) et de ses priorités à long terme (1996-2010).

COFO-13: À sa treizième session en 1997, le COFO a poursuivi son examen des progrès accomplis dans la poursuite de la gestion forestière durable (GFD), et a recommandé la mise en

DANS CE NUMERO

Bref Historique du Comité de FAO sur la Forêt	1
Compte Rendu de la Réunion Ministérielle sur les Forêts . . .	2
Coopération dans le Domaine des Feux Forestiers	2
Maintien de l'engagement International pour la GFD	3
Session de Clôture	4
Compte Rendu de la COFO-17	4
Les CFR en Action	5
Rôle des Forêts dans la Contribution aux ODM	7
Conception du Plan d'Action Forestier de la FAO	9
Rapport de la Réunion du COFO	11
Brève Analyse de la COFO-17	12
Réunions à Venir	14



application des propositions d'action du GIF. Il s'est penché sur la question du rôle du COFO et celui des Commissions Forestières Régionales. Il a procédé en outre à l'examen des implications du Plan d'Action du Sommet Alimentaire Mondial, sur les forêts, a traité la question de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques forestières, et a appelé à des ressources financières supplémentaires pour le Plan à Moyen Terme 1998-2003 (PMT).

COFO-14: les discussions de la quatorzième session du COFO en 1999 ont porté sur les travaux du Forum Intergouvernemental sur les Forêts (FIF) de la CDD, sur la situation mondiale du secteur forestier, et sur les défis à relever, aux plans national et international, dans le domaine des politiques forestières en faveur de la durabilité. La COFO-14 s'est également penchée sur les programmes de la FAO dans le secteur de la foresterie, et sur son Cadre Stratégique (2000-2015) et ses implications à moyen terme sur le programme forestier.

COFO-15: En 2001, la quinzième session du COFO s'est focalisée sur la gestion de l'information et des données forestières, les critères et indicateurs du développement durable de tous les types de forêts, et les implications de la certification et du commerce international sur la GFD. Les participants y ont planché sur les programmes forestiers de la FAO, y compris les résultats de l'évaluation des Ressources Forestières (ERF) 2000, le PMT 2002-07, les propositions concernant l'ERF mondiales, et les principales questions ayant trait aux forêts, posées dans le cadre des changements climatiques et du Protocole de Kyoto.

COFO-16: La COFO-16 s'est tenue en mars 2003 et a été consacrée à l'examen des questions suivantes: les forêts et l'eau douce; les programmes forestiers nationaux (PFN) en tant que mécanisme au service de la mise en application des principaux résultats du Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD); la revue des programmes de la FAO; et le processus de planification à moyen terme de la FAO, en particulier, dans les domaines des forêts, de la pauvreté et de la sécurité alimentaire, de la gouvernance forestière et de la biodiversité forestière.

COMPTE RENDU DE LA REUNION MINISTERIELLE SUR LES FORETS

Michael Martin, de la FAO, a ouvert la session, lundi 14 mars 2005, en invitant les délégués à élire Eliot Morley, Ministre de l'Environnement du Royaume-Uni, et Carlos Manuel Rodriguez, Ministre de l'Environnement et de l'Energie du Costa Rica, Coprésidents. Les délégués ont ensuite élu les Coprésidents désignés et ont adopté l'ordre du jour (FO:MM/05/1/Rev.1).

Le Directeur Général de la FAO, Jacques Diouf, a déclaré que la politique forestière internationale est une étape délicate du développement et que les forêts sont cruciales pour la réalisation des Objectifs de Développement du Début du Millénaire (ODM). Faisant état des dangers associés aux feux forestiers, il a appelé les ministres à renforcer la gestion internationale des feux forestiers. Il a ensuite mis en relief la contribution de la FAO à la mise en application des engagements internationaux relatifs à la GFD.

Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo, a rappelé l'assistance apportée par la FAO dans l'aide fournie à la République du Congo pour l'établissement de son plan d'action forestier national, qui sert de référence en matière de développement forestier. Soulignant que les ministres ont réitéré un engagement fort en faveur de la gestion rationnelle et durable des forêts, à la Conférence des Ministres chargés des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), de février 2005, le Président Sassou-Nguesso a indiqué que 2 milliards de dollars sont nécessaires pour la mise en application de la GFD dans la région. Il a précisé que les actions

visant à mettre en œuvre la GFD devraient être suivies et évaluées, mais que pour le moment la volonté politique réelle fait défaut dans ce domaine. Soulignant l'importance d'un dialogue constant et d'une solidarité constante, le Président Sassou-Nguesso a suggéré que la FAO renforce sa coordination avec les organes et les mécanismes internationaux et régionaux.

COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FEUX FORESTIERS

Le Coprésident Carlos Manuel Rodriguez a invité les ministres à faire part de leurs commentaires concernant la coopération internationale dans le domaine de la gestion des feux forestiers (FO:MM/05/2).

L'Afrique du Sud a parlé de l'établissement de son système national d'appréciation des feux, et a avalisé la proposition de mettre en place un accord mondial sur les feux forestiers, englobant les moyens de mise en œuvre appropriés. La Chine a déclaré que davantage de coopération nationale, régionale et internationale est nécessaire pour améliorer la gestion des feux, et a indiqué qu'un accord mondial sur les feux forestiers pouvait être créé dans le futur.

Le Japon a déclaré qu'il s'est engagé à faire face au problème des feux forestiers dans les pays en développement à travers le transfert des technologies, et a souligné que l'accord sur les feux forestiers, proposé, devrait continuer à être examiné, car aucun consensus n'a encore été réalisé à son sujet. Le Canada a parlé de nouvelles approches pour la suppression des feux et l'atténuation des risques, mais n'a pas apporté son appui à l'accord international proposé. Le délégué des Etats-Unis a complimenté le Réseau Mondial pour la Lutte contre les Feux des Zones Naturelles (GWFN) pour ses accomplissements, et a mis en exergue l'engagement des Etats-Unis en faveur de l'aide aux situations de catastrophe, et a mentionné la requête de 950 millions de dollars, faite au Congrès Américain, par le Président Bush, pour le financement de la récupération après la catastrophe du tsunami. Il a affirmé qu'un accord négocié international sur les feux forestiers n'est pas nécessaire, et a encouragé le soutien d'accords négociés bilatéraux d'aide d'urgence pour la facilitation d'une réponse rapide aux catastrophes.

L'Australie a parlé de sa réussite dans l'utilisation d'accords bilatéraux du genre. Le représentant du Centre Mondial de la Surveillance des Feux (GFMC), intervenant au nom de la Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes (ONU-SIPC), du Groupe Consultatif sur les Feux des Zones Naturelles (WFAG) et du GWFN, a déclaré que la proposition d'élaborer un "Accord International sur les Feux des Zones Naturelles" ne se réfère pas à un instrument juridiquement contraignant (IJC), mais à un consensus autour de la coordination et du renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la gestion des feux des Zones Naturelles. Le Guatemala a déclaré qu'il apportait son appui à un accord international sur les feux forestiers. Le Pakistan a déclaré qu'un IJC sur les feux forestiers serait difficile à mettre en application, et a souligné l'importance de l'utilisation d'accords d'urgences et des échanges d'informations et de technologies.

La Malaisie a déclaré que le feu est l'une des principales manières dont les forêts sont défichées pour l'agriculture, et a mis en garde que les feux sauvages peuvent être une cause majeure de dégradation forestière. Le délégué a appelé la FAO à mettre en place un système d'alerte précoce et un programme de formation dans le domaine de la prévention des feux. Le Costa Rica a déclaré que l'investissement dans la prévention des feux ne pourrait être efficace que si les causes profondes des feux sont comprises et



traitées. Il a mis également en exergue la coopération intersectorielle entre les secteurs de l'agriculture et de l'environnement, signalant que l'amélioration des services environnementaux ayant rapport avec les forêts, aident à la prévention des feux.

L'Irlande a expliqué qu'une série d'études, portant sur les milieux naturels, sont entreprises actuellement par l'UE, en vue d'une meilleure compréhension: des causes; des approches en matière de prévention, détection, et de l'alerte précoce; et de l'expérience vécue avec les arrangements de coopération avec les communautés locales et les organisations non gouvernementales (ONG). L'Inde a déclaré que les êtres humains sont le problème mais également la solution aux feux forestiers, et a accueilli avec satisfaction les efforts de la FAO visant à faciliter les échanges d'expériences. L'Espagne a déclaré que les feux forestiers sont le résultat d'une accumulation de matériels inflammables dans les zones rurales, soulignant que, dans ce domaine, la politique doit être axée vers le changement d'attitude des êtres humains dans l'utilisation du feu. Il a également signalé que l'Espagne accueillera à Madrid, la prochaine Conférence Internationale sur les Feux des Zones Naturelles, prévue en 2007. Chypre a attiré l'attention sur le dépeuplement des zones rurales et sur l'utilisation accrue des feux à des fins récréatives, en tant que menace de plus en plus pesante posée par les feux forestiers.

L'Indonésie a parlé du nouvel effort prioritaire décentralisé, lancé en 2002, qui a établi des brigades de pompiers dans les provinces les plus enclines à voir l'enclenchement de feux. La Turquie a déclaré que, même si le nombre d'incendies n'a pas été réduit, l'effort important fourni dans les domaines du renforcement des capacités et de la coopération avec les communautés locales, a réduit de moitié le volume des dégâts causés par les feux forestiers. Le Honduras a parlé de la nécessité d'intégrer la gestion des feux dans le cadre de ses efforts visant à la décentralisation de l'autorité chargée de la gestion forestière à l'échelon local.

Le Burkina Faso a déclaré que l'évaluation de l'expérience passée avec les feux forestiers, a mené au remplacement de l'approche réglementaire par une approche écologique en matière de gestion des ressources naturelles, fondée sur des consensus réalisés à l'échelon des communautés, qui est actuellement testée dans près de 300 communautés. Le Ghana a déclaré qu'un soutien international en faveur d'une gestion communautaire et participative des feux forestiers est nécessaire et qu'il devrait être mis en application à travers les institutions régionales et sous-régionales. Le délégué a également appelé à une base des données sous-régionale, à un meilleur contrôle des feux, aux programmes nationaux de coordination et d'élimination des feux.

Le Luxembourg, au nom de l'Union Européenne (UE), a parlé des efforts visant à placer les feux forestiers en tant que composante intégrante de tous les systèmes de gestion des ressources naturelles, et de l'importance de la coopération internationale. La France a parlé: des efforts de planification locale ciblant les régions à haut risque; de l'établissement d'un lien entre la GFD et la prévention des feux; et de la coopération internationale dans l'élaboration de normes et de procédures communes. Le Portugal a déclaré que la coopération devrait commencer à l'échelon national, mentionnant le récent établissement d'un groupe consultatif des parties prenantes intérieures, pour aider à l'élaboration d'une approche globale, décentralisée en matière de la gestion forestière.

La République de Corée a parlé des systèmes d'information mondiaux, basés sur l'Internet et opérant en temps réel, acquis récemment, du système d'alerte anti-feux, utilisé pour compléter les efforts fournis dans le domaine de la formation, et de l'acquisition d'équipement de suppression des feux. Le délégué a également encouragé le soutien à la fois des efforts du GFMC

visant à mettre en place 12 réseaux pour la lutte contre les feux forestiers et les efforts de la WFGA. L'Algérie a parlé de son utilisation de l'imagerie satellitaire et des systèmes de positionnement pour améliorer le suivi et accroître la consultation de l'échelon local et la mise en place de mécanismes de réponse rapide.

La Thaïlande a déclaré que même si le département chargé des feux forestiers ne peut couvrir que 35% de la zone forestière, des progrès ont été réalisés dans le domaine de la conscientisation nationale, de la formation dans le domaine des techniques de prévention et de suppression, et dans l'accroissement de la coopération inter-agences. Le Mali a parlé de sa mise en place de systèmes d'alerte précoce et de la conclusion d'accords avec ses populations locales. La Syrie a parlé des résultats positifs de son investissement dans la formation, la technologie et les accords bilatéraux.

MAINTIEN DE L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL EN FAVEUR DE LA GESTION FORESTIERE DURABLE

Le Coprésident Morley a souligné l'importance des travaux sur la question de la réhabilitation des forêts de la planète, attirant l'attention sur l'Atelier sur la Réhabilitation des Paysages Forestiers qui se tiendra au Brésil, en Avril 2005, et a souligné que les échecs de la gouvernance et de l'application des législations forestières, contraignent la mise en application de la GFD (FO:MM/05/3).

La Malaisie a appelé la FAO à aider à la mise en valeur des forêts de mangroves et à continuer à jouer un rôle de chef de file, à travers le Partenariat de Collaboration sur les Forêts (PCF) pour la mise en application des Propositions d'Action des GIF/FIF.

Le Luxembourg, au nom de l'UE, a déclaré que des objectifs mesurables établis dans le cadre du futur arrangement international sur les forêts (AIF) sont cruciaux pour la mise en application de la GFD, et a souligné le besoin de rattacher la GFD à la réalisation des ODM.

La Tunisie a souligné la nécessité d'un système intégré de suivi et d'information et d'une aide financière.

La Norvège a suggéré que la FAO devrait contribuer au renforcement du PCF aux échelons mondial et régional et à la mise en application des PFNs.

Le Japon a déclaré que les pays devraient: mettre à disposition les données concernant leurs forêts, à travers l'application de C&I pour la GFD; intensifier les efforts visant à endiguer l'exploitation forestière illicite; et coordonner leurs efforts commerciaux avec l'Organisation Mondiale du Commerce.

Attirant l'attention sur l'érosion de la base des ressources financières destinées à la mise en application de la GFD, le Kenya a proposé la mise en place d'un organe régional chargé de la coordination des questions environnementales.

Le Royaume-Uni a déclaré que les gouvernements se sont déjà accordés sur l'objectif général applicable aux forêts dans le cadre de l'Objectif de Développement pour le début du Millénaire, concernant la durabilité environnementale, et qu'un nouvel objectif général, dans le nouvel AIF, pourrait "intégrer les principes de la GFD et inverser l'érosion des ressources forestières." Le délégué de St. Vincent et Grenades a déclaré que de nouvelles opportunités de génération de revenus basés sur les forêts, pouvaient émerger des secteurs de l'artisanat, du tourisme et de la certification forestière.

Le Zimbabwe a parlé du besoin d'une assistance technique pour aider à la plantation et à la protection des arbres à croissance rapide, et a indiqué que le traitement de la sécurité alimentaire et de l'utilisation de l'énergie, peuvent aider au soutien des ODM.

L'Angola a mis en relief les composantes nécessaires à la réalisation de la GFD à l'échelon national, y compris la nécessité de former et de responsabiliser les gestionnaires forestiers et d'encourager le soutien du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).



La Suède a souligné l'importance des partenariats participatifs accompagnés par l'établissement d'objectifs à l'échelon national. La Chine a souligné: l'importance de la prise en considération d'un instrument international contraignant; la nécessité d'accroître les efforts dans le domaine de la lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce illicite des bois; et l'importance de l'établissement de priorités dans les législations forestières.

Le Bénin a déclaré que la foresterie est une priorité nationale, avec la santé, l'éducation et la réduction de la pauvreté.

L'Afrique du Sud a souligné l'importance des forêts pour la santé, les médicaments, la sécurité alimentaire, les valeurs spirituelles et l'atténuation des changements climatiques. Le délégué des Etats-Unis a souligné les priorités politiques, pour la réalisation des ODM, notamment la lutte contre l'exploitation forestière illicite et le soutien des partenariats forestiers. L'Inde a mis l'accent sur le lien entre les forêts et les moyens de subsistance communautaires, et a appelé à l'accroissement du financement, notant que l'AIF disponible est faible, à cet égard.

La République Tchèque a souligné l'importance de la décision sur l'AIF futur qui doit être prise à la cinquième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF-5) en mai 2005, et a déclaré qu'en tant que pays donateur, elle est en train d'accroître graduellement son aide publique au développement (APD). L'Indonésie a déclaré que ses politiques forestières accordent une priorité, entre autres, à la lutte contre l'exploitation forestière, à la réhabilitation du secteur forestier, à l'intégration de la participation communautaire, à la réhabilitation des ressources forestières, au renforcement du développement économique des forêts et la stabilisation des terres forestières.

Le délégué de Timor-Leste a déclaré que le problème de l'exploitation forestière illicite a besoin d'être traité de manière vigoureuse, notant que son pays a interdit l'exploitation du bois de santal. Le Mozambique a déclaré qu'il est engagé dans la bonne gouvernance et de la réduction de la pauvreté, notant que les forêts fournissent l'alimentation des communautés rurales et les protègent des inondations. Le Burkina Faso a parlé de son effort dans le domaine de la décentralisation du secteur forestier par le transfert du contrôle des forêts à l'échelon local. L'Ouganda a souligné le besoin d'un mécanisme financier solide pour la foresterie et a encouragé la communauté internationale pour compenser les pays en développement des valeurs environnementales présentes dans leurs forêts.

L'Australie a souligné que des objectifs facilement déterminables et quantifiables, comme ceux du Processus de Montréal, pourraient aider à la réalisation de la GFD.

Le Brésil a déterminé comme priorité la lutte contre le déboisement, et a déclaré que le principal objectif de l'AIF futur devrait répandre la GFD et mettre en application des PA des IFF/GIF.

Le Ghana a appelé à la gestion de la biodiversité des réserves forestières, à l'harmonisation dans le cadre du NEPAD des diverses conditions posées par les donateurs, concernant la mise en application de la GFD, et l'accroissement de l'utilisation de la certification et des systèmes de suivi.

Soulignant que la FAO devrait apporter son soutien à la mise en application de la GFD, le Danemark a fait part de l'appui de son pays, d'une mise en place cohérente des PFN.

Bien qu'il reconnaisse le besoin d'une convention sur les forêts, le Canada a indiqué qu'à court terme, les objectifs pourraient être utilisés pour le renforcement du FNUF et que des ressources financières devraient être mobilisées aux échelons national et international.

Le délégué des Pays-Bas a suggéré un renforcement des actions concrètes, à travers la mise en place de cadres politiques nationales et régionales, démontrant la manière dont les forêts contribuent à la réalisation des ODM.

Le Costa Rica a réitéré son engagement en faveur de la GFD, mettant en relief le besoin de contrôler l'exploitation forestière illicite et les feux forestiers, et a fait part de sa préférence pour un instrument juridique contraignant, pour les forêts et la foresterie. Le Pakistan a déclaré que les forêts sont importantes pour le maintien des lignes de partage des eaux, et qu'elles ont un lien avec la sécurité alimentaire et l'allègement de la pauvreté. Il a également mis en exergue la nouvelle politique forestière nationale, basée sur des processus intégrés et participatifs.

Pekka Patosaari, Coordinateur et Chef du Secrétariat du FNUF, a déclaré que ces dernières années, le déboisement a été dépassé, du point de vue de l'importance, par des questions sociales telles que celle de la réduction de la pauvreté, du VIH/SIDA et du terrorisme, et a précisé qu'un renforcement de l'AIF permettrait de s'assurer du maintien des forêts à l'ordre du jour international.

Le porte-parole de la Conférence Ministérielle pour la Protection des Forêts en Europe a déclaré que les efforts de la Conférence sur les thèmes multisectoriels des forêts, l'exploitation forestière illicite et les C&I pour la GFD, pourraient servir d'exemples pour les travaux sur les forêts, dans le futur.

Le porte-parole des ONG a déclaré que ces dernières sont prêtes à œuvrer comme partenaires pour la création du climat politique nécessaire à la réalisation de la foresterie durable à l'échelon international et national.

SESSION DE CLOTURE

Le Coprésident Rodriguez a rappelé aux délégués que la Déclaration Ministérielle n'est pas du droit international, mais qu'elle représente une déclaration d'intention. Les délégués ont ensuite approuvé la Déclaration de la Réunion Ministérielle. Dans la Déclaration Ministérielle, les ministres se sont engagés, entre autres, à:

- améliorer la gestion forestière et la coopération intersectorielle;
 - renforcer la coopération régionale et internationale pour la réalisation de la GFD;
 - renforcer la contribution de la GFD à la concrétisation des ODM;
 - améliorer l'application des législations et la gouvernance nationale (FLEG);
 - renforcer la coopération internationale sur les feux forêts; et
 - renforcer le rôle de chef de file de la FAO dans le domaine des forêts, à l'échelle internationale.
- Les ministres ont également appelé la FAO à, entre autres:
- élaborer une stratégie pour l'amélioration de la coopération internationale dans le domaine des feux des zones naturelles;
 - mener des études sur la conception et la mise en œuvre de projets axés sur le recouvrement des services environnementaux fournis par les forêts; et
 - promouvoir des approches intégrées et multisectorielles dans son programme de travail, pour aider à la réalisation de la GFD et contribuer, par la même, à la concrétisation des ODM.

COMPTE RENDU DE LA COFO-17

La dix-septième session du Comité de la FAO sur la Foresterie s'est ouverte le mardi 15 mars 2005, par Flavio Miragaia Perri (Brésil). Paolo Scarpa Bonazza Buora, Ministre Italien de l'Agriculture et des Politiques Forestières, a déterminé nombre de considérations sociales contribuant à la dégradation des forêts, telles que l'urbanisation, l'exploitation forestière illicite et les feux forestiers, et a argué que l'atténuation des effets de ces problèmes



requiert une approche multilatérale. Il a déclaré que la FAO a un rôle important à jouer dans la mise en application de la GFD, à travers le PCF et les PFN.

David Harcharik, Directeur Général Adjoint de la FAO, a souligné l'importance de nombreuses questions qui seront abordées à la COFO-17, et notamment celles: du rôle de la FAO dans la reconstruction post-tsunami dans la région de l'Océan Indien; de la GFD et des ODM; de la coopération multilatérale et intersectorielle; de la prévention et de l'atténuation des feux forestiers; du programme d'action de la FAO dans la foresterie; et du Congrès Mondial sur la Foresterie. Il a également mentionné que la question du suivi, de l'évaluation et de l'établissement des rapports (SER) est cruciale pour l'efficacité des processus décisionnels, mais qu'elle continue à être faible dans de nombreux pays.

Matti Vanhanen, Premier Ministre Finlandais, a parlé de la longue histoire de la préservation forestière dans son pays, et a signalé qu'il existe davantage de zones forestières protégées en Finlande que dans n'importe quel autre pays de l'UE. Il a souligné l'importance de quatre thèmes de la politique forestière internationale: la GFD; les ODM; les PFN et leur rôle dans la mobilisation des financements; et le rôle des données scientifiques dans le développement. Affirmant qu'un instrument juridique souple aiderait à mettre en pratique le concept de la GFD et que le financement du développement est coordonné pour la promotion des ODM, il a indiqué que le défi à relever consiste à comprendre la manière dont les forêts pourraient aider au mieux ces objectifs et ces pratiques. Il a donné un aperçu sur le PFN de la Finlande, et a déclaré que les PFN devraient être rattachés aux Papiers de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (PSRP) et à d'autres politiques nationales. Le Premier Ministre Vanhanen a attiré l'attention sur l'actuelle évaluation indépendante de la FAO, et a espéré voir les résultats accroître la performance de la FAO. Soulignant que la Finlande était naguère un pays appauvri et dévasté par les activités de coupe et de défrichage par le feu, il a précisé que la foresterie est devenue un pilier important de l'économie Finlandaise.

La Lauréate du Prix Nobel, Wangari Maathai (Kenya), a parlé de sa récente désignation comme Ambassadrice de Bonne Volonté pour la région du Bassin du Fleuve Congo, et a déclaré que les membres de la communauté internationale doivent répondre, ensemble, de la promotion de la GFD dans cette région. Maathai a mis en garde contre la poursuite de la destruction des forêts, précisant que la tendance risque de se poursuivre, à défaut d'action et d'engagement de ressources financières. Elle a indiqué que les représentants, qui ont pris part au second Sommet Forestier des Chefs d'Etat de la Région Centre Africaine, à Brazzaville, en République du Congo, ont, entre autres: travaillé pour la mise en place, dans la région du Bassin du Congo, de partenariats axés sur la coordination des efforts fournis dans le domaine de la gestion forestière; conçu un Plan de Convergence permettant à 11 pays à gérer les ressources forestières de manière concertée; pris l'engagement de financer 40% du Plan de Convergence, à travers l'annulation de la dette; renforcé la gestion des écosystèmes forestiers à travers le NEPAD; et ont promu de nouveaux produits ligneux à travers l'Organisation Africaine des Bois Tropicaux. Maathai a évoqué la récente dévastation causée par le tsunami de l'Océan Indien, et s'est interrogée sur les raisons qui font que les nombreux "tsunamis silencieux" qui frappent l'Afrique, sont complètement ignorés par la communauté internationale, alors qu'un grand nombre de vies humaines y est perdu. Maathai a suggéré la création d'un fonds fiduciaire pour la lutte contre la corruption, et a souhaité voir les membres du G-8 décider de financer la conservation des forêts, en particulier dans la région du Bassin du Congo.

Le Directeur Général de la FAO, Jacques Diouf, a remercié Maathai pour son appel en faveur de la coopération internationale pour la paix et la justice, et lui a affirmé que la FAO entamera un processus de collaboration pour l'élaboration de lignes directrices permettant d'accroître la coopération internationale.

Le Comité a ensuite adopté l'ordre du jour (COFO 2005/1/ Rev.1), et a élu Abdelazim Mirghani Ibrahim (Soudan), Président et David Rhodes (Nouvelle Zélande, Premier Vice-président. Les délégués ont également élu Arne Reunala (Finlande), Dale Bosworth (Etats-Unis), Felix Dakou (Mali), Liu Hongcun (Chine) et Carlos Manuel Rodriguez (Costa Rica), Vice-présidents. Le Comité a élu encore les Etats suivants, au Comité de Rédaction: l'Australie, le Canada, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Koweït, le Liban, le Maroc, le Congo, l'Indonésie, le Pakistan, le Guatemala et l'Argentine.

ETAT DES FORETS DE LA PLANETE

Hosny El-Lakany, Directeur Général de la FAO, chargé de la Foresterie, a introduit l'édition 2005 du Rapport Mondial sur les Forêts (SOFO 2005), qui se focalise sur la réalisation des avantages économiques tirés des forêts, et a précisé qu'à moins d'être considérées comme étant économiquement viables, les forêts ne seront jamais aptes à remplir leurs fonctions environnementales, sociales et culturelles. Le premier chapitre se focalise sur la situation du, et les récents développements survenus dans le, secteur forestier, y compris, entre autres: les changements survenus dans les stock de carbone; les forêts secondaires de la région des tropiques; les nouveaux produits ligneux et les nouvelles fibres; les menaces posées par les espèces envahissantes; les économies basées sur l'énergie issue du bois; le commerce international des produits forestiers non ligneux (PFNLs); et le dialogue politique sur les forêts de la planète. Le second chapitre traite des défis posés et des opportunités offertes dans la concrétisation des avantages économiques tirés des forêts, tels que: les contributions en déclin des forêts au revenu national; les décalages Nord/Sud dans la production de la valeur ajoutée; les exportations accrues de produits ligneux transformés secondaires des pays tropicaux, comme le Brésil, l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique, les Philippines, la Thaïlande, le Viêt-nam et la Chine; les barrières tarifaires et non tarifaires, comme les systèmes de certification et les exigences sanitaires et phytosanitaires; et, les forêts et les conflits armés.

Au cours du débat qui a suivi, plusieurs délégués ont accueilli avec satisfaction le rapport, pour la contribution opportune qu'il apporte. Le Luxembourg, au nom de l'UE, a mis l'accent sur le besoin de systèmes de valorisation efficace des services environnementaux, et d'une meilleure information concernant les PFNLs. L'Australie a souligné l'importance d'une connaissance exacte de la base des ressources et des C&I convenus, et a suggéré d'établir des liens étroits avec l'ERF. Le délégué des Etats-Unis a souligné le besoin des communautés de se sentir propriétaires de leurs forêts, et a complimenté la FAO pour l'implication des, et la réponse aux, parties prenantes dans l'élaboration du rapport. Le Malawi s'est félicité de l'intégration du problème des espèces envahissantes. Le Nigeria a encouragé la FAO à apporter son soutien à la mise en place de meilleurs systèmes de comptabilisation des ressources naturelles, permettant de donner aux décideurs une image plus claire de la valeur réelle des forêts.

LES COMMISSIONS FORESTIERES REGIONALES EN ACTION

Au sujet des Commissions Forestières Régionales de la FAO (CFRs) en action, Wulf Killman, de la FAO, a souligné que les CFRs a cité un certain nombre de questions d'intérêt commun



nécessitant une action, dont: la collaboration dans le domaine des feux forestiers; la foresterie, l'allègement de la pauvreté et les ODM; la valeur des PFNLs et des services environnementaux; la prise de conscience du problème des espèces envahissantes; le respect des législations forestières; l'élargissement des études concernant la situation du secteur forestier; et, la formation dans le domaine des systèmes d'information sur les forêts (COFO 2005/2).

Tamer Otrakcier (Turquie) a présenté les conclusions de l'événement consacré aux CRFs, organisé en marge de la réunion, soulignant que les CFRs fournissent un lien important entre le dialogue de haut niveau sur les forêts et l'action menée au niveau national. Affirmant que les CFRs pourraient être plus efficace, Otrakcier a précisé qu'elles pourraient aider à rehausser le statut des forêts dans l'agenda politique, à élaborer des codes pratiques, à édifier des synergies avec d'autres institutions régionales et à tenir des ateliers régionaux sur les thèmes particuliers, juste avant ou tout de suite après les réunions des CRFs.

N.K. Joshi (Inde), Vice-président de la Commission Forestière de la région Asia Pacifique (CFAP), a déclaré que les principales initiatives de la CFAP englobent, l'élaboration d'un code pratique pour la récolte, l'établissement d'un réseau de collaboration consacré aux questions des espèces des forêts et la détermination des pratiques exemplaires dans le domaine forestier. Il a noté que trois études ont été menées par la CFAP, sur l'efficacité des interdictions de l'exploitation forestière, dans la protection des forêts, le rôle des mesures incitatives dans l'établissement de plantations forestières et dans la délégation de la gestion forestière aux communautés locales.

Ghattas Akl (Liban), du Secrétariat de la Commission Forestière pour le Proche-Orient (CFPO), a souligné que ses accomplissements les plus importants englobent: le développement de l'aspect scientifique de la foresterie, à travers l'éducation, la recherche et la vulgarisation; le démarrage de plantations forestières; et, l'introduction de certaines espèces d'arbres. Il a indiqué que la CFPO a également entamé un processus de réexamen des programmes d'études forestières et des législations et des politiques forestières, l'accent étant placé sur les approches participatives.

Raúl Solórzano (Costa Rica), Vice-président de la Commission Forestière pour l'Amérique Latine et des Caraïbes, a mis en exergue les cinq domaines prioritaires de son plan de travail: la coopération internationale sur la gestion des feux forestiers et des feux des terres boisées; la gestion de l'information; l'éducation forestière; le contrôle de l'exploitation forestière illicite; et les services environnementaux. Il a souhaité voir le COFO trouver de nouvelles sources de financement des activités de la CFR.

Faisant état des principaux accomplissements de la Commission Foresterie Régionale de l'Afrique, A.S.K. Boachie-Dapaah (Ghana), Président de la Commission, a déclaré que cette dernière est en passe de devenir un centre d'excellence dans le domaine de la GFD, du renforcement de la coopération régionale et du travail en réseau, et de l'établissement d'une commission régionale sur la viande de brousse. Il a souligné que les CFRs pourraient être renforcées à travers la fourniture d'un meilleur suivi, la facilitation du renforcement des capacités, pour aider les pays en développement à développer leurs aptitudes en matière de négociation et pour apporter une assistance dans le traitement des questions des petits Etats insulaires en développement.

Brian Emmett (Canada), Président de la Commission Forestière pour l'Amérique du Nord (CFAN), a suggéré que les CFRs pourraient être un forum pour la science et pourraient aider à rehausser

le profil des forêts dans l'agenda politique. Il a souligné que la CFAN a entrepris une évaluation de la Commission pour en mesurer le rapport coût-bénéfice.

Jan Ilavsky (Slovaquie), Président de la Commission Forestière pour l'Europe (CFE), a parlé des principaux événements qui ont marqué le travail de la CFE au cours de la biennale écoulée, notamment: la contribution à la réalisation de la GFD, à travers une utilisation rationnelle et légale des bois, partout dans la région de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (ECE); le travail sur l'Etude de la Situation du Secteur Forestier Européen; l'élaboration de la deuxième étude évaluative stratégique ordinaire du programme de travail intégré de la FAO/ECE, au titre de 2005-2006 et de l'analyse de marché, pertinente aux politiques suivies. Il a indiqué que les récents accomplissements importants de la CFE englobent le rapport concernant l'Etats des Forêts Européennes et l'utilisation des indicateurs de la GFD et l'évaluation annuelle des marchés des produits forestiers.

Les Etats-Unis, L'Arabie Saoudite, le Brésil, la Nouvelle Zélande, l'Australie, l'Indonésie, la République du Congo et l'Afrique du Sud ont appelé au renforcement des CFRs.

Le délégué des Etats-Unis a souligné que son expérience avec le groupe de travail régional sur la gestion des feux forestiers a été efficace, et a encouragé son utilisation par d'autres. Le délégué de l'Arabie Saoudite a informé le comité que son pays a terminé une étude forestière qui a duré cinq ans, qu'il a élaborée et en passe d'adopter une stratégie forestière nationale, et qu'il a entrepris un projet national de réhabilitation des forêts. L'Australie a déclaré que les CFRs sont souvent les seuls forums dans lesquels les petits pays peuvent exprimer leurs vues. Appuyé par le Japon, il a également encouragé la FAO à mettre en application des recommandations de la CFAP concernant, entre autres, l'exploitation forestière illicite, les espèces envahissantes, les forêts et les eaux et la valorisation des services environnementaux des forêts.

La Nouvelle Zélande a souligné le besoin de se focaliser sur les thèmes intersectoriels et sur les partenariats forestiers. Le délégué a également déclaré que la Nouvelle Zélande est en train de mettre en place une politique applicable à l'exploitation forestière illicite et que la FAO peut aider à quantifier les effets de l'exploitation forestière illicite, et a apporté son appui à l'amélioration de la coopération internationale sur les feux forestiers à travers une stratégie anti-feux forestiers de la FAO. La République du Congo a fait l'éloge des pays d'Amérique Latine, pour leur travail sur le recouvrement des services environnementaux, et a requis qu'un atelier soit organisé sur ce sujet, en Afrique. Il a également annoncé la mise en place du système de certification Panafricain. Le Costa Rica a souligné que les défis mondiaux à relever englobent l'interdiction de la production dans les forêts naturelles, réclamée par la société civile. Le délégué a également noté que la foresterie doit être reconnue comme étant une question de développement qui promeut non seulement la valeur du bois, mais également les valeurs environnementales et sociales. Le Japon a souligné que l'eau est intégrée dans les ODMs, dans les domaines de la prévention des maladies et de la réduction de la mortalité infantile, et a encouragé la FAO à participer dans le prochain Forum Mondial sur l'Eau, prévue au Mexique en 2006. Le Bénin a appelé à la création d'un fonds pour la foresterie, pour soutenir la mise en application de son PFN. Le Luxembourg, au nom de l'UE, a souligné que davantage de travail devait être entrepris sur les définitions ayant trait à l'exploitation forestière illicite, et a reconnu l'importance de la coopération régionale. La Slovaquie a fait part de son intérêt pour l'accueil de la prochaine réunion de la CFE en mai 2006. Le Gabon a souligné que son PFN vise à accroître la production de la valeur ajoutée, qui a créé des emplois et accru le revenu des ménages. Il a



déclaré que le PFN comprend deux composants: l'élaboration de règles et de réglementations du traitement, la gestion de la faune et de la flore et des systèmes fiscaux différenciés; et une dimension économique et sociale conçue pour, entre autres, interdire l'exploitation forestière illicite, accroître les avantages pour les communautés locales, et consolider l'information concernant les forêts en une base de données.

La Turquie a mis l'accent sur l'influence exercée par le soutien de la FAO dans la mise en place des C&I, sur les approches participatives et sur le besoin d'une coopération intersectorielle et du traitement des thèmes transversaux. L'Iran a souligné que nombre d'éléments communs, partagés par les participants dans les CFRs, suggèrent que la FAO est en train de passer de la méthode basée sur la coopération internationale à une méthode fondée sur les partenariats, et a proposé la conduite d'une étude sur les accords environnementaux internationaux pour en tirer des enseignements pour la foresterie. L'Indonésie a demandé que la FAO procède à l'évaluation des efforts fournis dans le domaine de la lutte contre l'exploitation forestière illicite, utilise les approches de gestion des lignes de partage des eaux, telles que les mécanismes d'encouragement de la protection en amont et en aval, et a demandé davantage de travail sur les valeurs non ligneuses et la mise en place de mécanismes pour la commercialisation des services environnementaux.

L'Algérie a fait part de son intérêt dans le recours aux communautés locales pour relever les défis ayant trait aux feux forestiers, a accueilli avec satisfaction la stratégie de la FAO concernant la coopération dans le domaine de l'échange d'informations et a avalisé l'idée d'une stratégie anti-feux forestiers de la FAO. La Croatie a déclaré que les feux ne sont pas en rapport direct avec le dépeuplement des zones rurales et l'accumulation d'une biomasse inflammable non gérée dans les zones rurales. Le délégué a également indiqué que la lutte contre les feux est difficile dans les zones rurales, à cause des mines anti-personnels. Le Luxembourg, au nom de l'UE, a déclaré que les feux forestiers risquent de croître avec les changements climatiques, notant qu'une coopération internationale dans le domaine des politiques à suivre face aux feux forestiers, facilitée par la FAO, est essentielle. Le Portugal a déclaré que le problème des feux forestiers est un problème grave dans son pays, et a précisé que la coordination inter-agences à l'échelon national, est une haute priorité.

LES BESOINS ET LES OPPORTUNITES DE LA COOPERATION INTERNATIONALE EN MATIERE DE PREPARATION AUX FEUX FORESTIERS

José Antonio Prado, de la FAO, a ouvert la session indiquant que si le feu peut renouveler les forêts boréales, il peut aussi être dévastateur dans les tropiques. Il a précisé que l'action humaine est à l'origine de près de 90% des feux et qu'une coopération de tous les secteurs est par conséquent nécessaire, et a souligné qu'une volonté politique, une politique intersectorielle, une réforme des réglementations et une application effective des législations nouvelles et de celles disponibles, sont requises. Prado a également déclaré que les communautés locales doivent pouvoir se sentir propriétaires et comprendre les avantages de la GFD (COFO 2005/3; COFO 2005/Inf.10).

Le Mali a parlé du changement de politique, d'une politique interdisant tous les feux à un système de défrichement contrôlé, pour favoriser la préservation des parcours. Le Canada, avec les Etats-Unis et le Mexique, a apporté son appui aux principes et aux recommandations institutionnelles de la 3^e Conférence Internationale sur les Feux des Zones Naturelles, tenue à Sydney, et en particulier, aux idées concernant les systèmes de contrôle des incidents et les canevas des accords nécessaires à leur mise en place. Le

délégué a précisé que la coopération bilatérale et régionale devrait se poursuivre. Il a indiqué que les services forestiers du Canada, des Etats-Unis et du Mexique se tiennent prêts à aider au traitement du problème des feux sauvages. Le délégué de la Thaïlande a déclaré que durant 25 années son pays a travaillé de manière isolée, et qu'il a tiré de nombreuses leçons positives et négatives, qu'il serait heureux de partager avec d'autres. Il a également précisé que la Thaïlande serait heureuse de partager ses leçons et qu'elle souhaite apprendre des autres. L'Argentine a déclaré qu'il est nécessaire de consolider les capacités nationales en matière de gestion des feux forestiers. La Guinée a parlé de son expérience avec la gestion commune des forêts communautaires, a attiré l'attention sur la difficulté de traiter le problème avec des réfugiés, et a demandé à la FAO d'élaborer des approches à l'usage des pays voisins.

Carlos Manuel Rodriguez, Ministre Costaricain de l'Environnement et de l'Energie, a énuméré plusieurs besoins politiques associés aux feux forestiers, notamment: des critères normalisés; des règles qui intègrent l'agriculture, l'environnement et les forêts dans la gestion des feux; la préparation aux situations d'urgence; et l'éducation. Il a également souligné l'importance de l'implication des travailleurs ruraux et des communautés autochtones dans la gestion des feux, et a plaidé pour la mise en place d'un cadre pour le traitement des feux forestiers à travers la FAO.

L'Indonésie a déclaré que les effets des feux forestiers sont de caractère multisectoriel et qu'un accord et un plan d'action internationaux permettraient de stimuler la coopération. Le Brésil a apporté son aval à l'idée de négocier des lignes directrices volontaires pour le traitement des feux forestiers, mais a fait objection au besoin d'établir un accord. Le délégué de la République du Congo a déclaré que son pays ne dispose pas des moyens nécessaires à la lutte contre les feux forestiers, et a souligné le besoin d'impliquer les populations locales dans la gestion des feux et d'adopter, dans l'agriculture, une méthode autre que celle du défrichement par la coupe et le feu. Le Ghana a proposé la mise en place d'une base de données exhaustive consacrée aux feux forestiers, la promotion du contrôle des feux forestiers, le soutien de la mise en place de législations nationales concernant les feux de forêts et de centres de coordination nationale et l'échange des expériences vécues dans le domaine de la gestion communautaire des feux forestiers. Le Mexique a fait part de son intérêt pour une stratégie ou un accord international sur la question des feux forestiers, et a souligné que lorsque les communautés sont impliquées dans la gestion des feux forestiers, l'incidence des feux marque un déclin.

Le porte-parole du GFMC, joint par ceux du RMFZN et de l'ONU-SIPC, a souligné l'importance de l'information utile, pour l'élaboration des politiques, a demandé à la FAO d'élaborer des normes nécessaires au travail de mesure. Il a également réitéré que l'appel à un accord sur la question des feux des zones naturelles porte sur un accord non contraignant qui permettrait, entre autres, d'intégrer un certain nombre d'autres agences des Nations Unies.

LE ROLE DES FORETS DANS LA CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU DEBUT DU MILLENAIRE

Susan Braatz, de la FAO, a donné un aperçu sur les manières dont la foresterie contribue à la concrétisation de huit ODM qui fournissent de plus en plus un cadre pour l'élaboration des plans et des programmes (COFO 2005/4). Elle a précisé que les forêts et la foresterie apportent des contributions à tous les OMD, mais plus directement à ceux concernant l'éradication de la pauvreté et concernant la durabilité environnementale. Braatz a souligné que bon nombre de liens entre les ressources forestières et le bien-être environnemental et socioéconomique, en particulier, des 250 millions de personnes pauvres vivant dans des zones forestières,



sont évidents et bien connus. Elle a expliqué que d'autres sont moins évidents, comme: le rôle de la viande de brousse dans les zones forestières; la manière dont les arbres plantés à l'extérieur des forêts apportent un soutien au revenu des petites exploitations agricoles; l'importance de la nutrition dans les milieux ruraux; l'emploi dans les secteurs formel et informel; les substituts ligneux des produits à emploi intensif d'énergie; la conservation des sols et des eaux; et la protection des littoraux. Elle a rappelé les suggestions avancées par les délégués pour l'accroissement des contributions pour la réalisation des ODM, et qui englobent: la levée des barrières de manière à ce que les pauvres puissent prendre part aux avantages tirés des forêts; la garantie du recouvrement des services environnementaux; et l'intensification de la coordination intersectorielle. Notant que la FAO a entrepris un certain nombre d'actions, notamment la création d'une cellule de travail regroupant l'ensemble des divisions, sur la lutte contre la pauvreté, au sein du Département des Forêts et au sein du Programme d'Appui aux Moyens de Subsistance, de la FAO, Braatz a suggéré que le soutien futur de la FAO aux ODM, peut: apporter des contributions techniques au dialogue intergouvernemental sur les objectifs mondiaux ayant trait aux forêts; aider les pays à traiter les ODM dans leurs PFN; intégrer les questions forestières dans leurs PRSPs et dans leurs programmes; et, fournir une aide permanente des Nations Unies pour la concrétisation des ODM.

Le délégué de la République Démocratique du Congo (RDC) a déclaré que les forêts dans la RDC représentent 58% des forêts du Bassin du Congo, et a affirmé que son code forestier de 2003 est en rapport avec les ODM. Il a précisé que la RDC a besoin d'un soutien pour la recherche forestière et la gestion des forêts. La République de Corée a mis en exergue le lien entre la GFD, la sécurité alimentaire et la biodiversité. Le Chili a déclaré que les forêts ne sont pas simplement une source de bois, mais qu'elles fournissent aussi des services environnementaux et des PFNLs, et a mis en exergue le lien entre les forêts et la sécurité alimentaire. La République du Congo a déclaré que le financement limité est la principale contrainte posée à la GFD, et a souligné le besoin de financer les plantations villageoises et de payer les PFNLs. Le Ghana a déclaré que les stratégies pour l'application de la GFD à travers les PRSPs sont faibles parce que la question des forêts est perçue comme étant multisectorielle, et a mis en garde contre le risque de rendre les pauvres trop dépendants des forêts.

Le Canada a souligné l'importance de rattacher les forêts à tous les ODM et pas uniquement à l'éradication de la pauvreté et à la durabilité environnementale. Le délégué a également déclaré que le Canada est en train d'accroître l'APD et que les questions forestières devraient être reflétées dans les demandes de subvention des pays. Le Nigeria a déclaré que la FAO devrait aider le renforcement des capacités en matière de foresterie, et devrait apporter des contributions techniques au dialogue intergouvernemental, avant l'évaluation des ODM en septembre. La Norvège a déclaré que le lien entre la GFD et l'éradication de la pauvreté a besoin d'être éclairci, et a déclaré que la FAO devrait apporter des contributions à l'élaboration des objectifs globaux. La Syrie a encouragé la mise en place d'activités engendrant des revenus, au sein des communautés locales.

Le délégué des Etats-Unis a fait part de son appui en faveur du travail futur de la FAO visant à concrétiser les ODM, à fournir une assistance technique aux NFPs et à aider à l'intégration des forêts et de l'agroforesterie dans les PRSPs. Le Kenya a appelé la FAO à accroître les capacités à l'échelon des pays et les liens avec les ODM. L'Ouganda a encouragé la FAO à apporter son assistance dans l'exploration des liens entre les forêts et l'éradication de la pauvreté, et a traité de la manière dont la FAO pourrait intensifier

ses travaux sur la question des forêts et des conflits. La Turquie a déclaré que la manière dont les forêts contribuent aux ODMs est sous-évaluée, la foresterie peut jouer un rôle dans la minoration des effets des catastrophes, et que la FAO devrait travailler pour le renforcement de la coopération avec d'autres organisations internationales.

Déclarant que les objectifs de ODMs sont au cœur du mandat de la FAO depuis le premier démarrage des discussions autour du développement durable, l'Australie a requis que la FAO indique clairement la manière dont son travail contribue aux PA du FIF/GIF et aux ODMs, en particulier, dans les documents soumis à la FNUF-5. L'Afghanistan a indiqué que davantage de personnes vivant à l'extérieur que de personnes vivant à l'intérieur des forêts, dépendent des arbres, et qu'une attention plus importante devrait être accordée au PFN. Le délégué a déclaré que davantage de fonds devraient être affectés à la protection de la foresterie, à la sécurité alimentaire et à la conservation des forêts et aux écosystèmes fragiles, dans le Programme de travail et Budget au titre de 2006-07 (PTB) pour aider à la réalisation des ODMs.

Le Luxembourg, au nom de l'UE, a souligné que le PTB a une importante contribution à apporter aux ODM et que la FAO devrait renforcer la coopération intersectorielle. Le délégué a suggéré que les pays intègrent les forêts dans les PRSPs et que le traitement de la bonne gouvernance est essentiel. La Thaïlande a appelé la FAO à élaborer et à soutenir les législations forestières communautaires, dans les pays. Le Bangladesh a mis l'accent sur la difficulté d'agir de manière stratégique pour l'obtention de ressources, à l'échelon multilatéral, citant pour exemple que dans certains pays la foresterie ne contribue qu'à un petit pourcentage de l'économie, ce qui réduit de l'importance des forêts dans l'ordre du jour national. La Suisse a déclaré que les droits de propriété doivent être reconnus et que les pratiques participatives sont nécessaires dans les efforts fournis pour l'éradication de la pauvreté.

L'Arabie Saoudite a souligné que la FAO devrait recueillir davantage de soutien en faveur du Département de la Foresterie et que la FAO devrait se focaliser sur les programmes régionaux dans les zones rurales et dans les communautés qui travaillent sur les forêts. Précisant que la FAO devrait travailler en coopération avec le PNUD et d'autres agences pour le traitement de la question de la pauvreté, l'Iran a demandé à la FAO d'améliorer la prise de conscience sur les forêts et sur les services environnementaux, pour stopper le déboisement et la dégradation des forêts. Le Mexique a appelé à une plus grande reconnaissance des services environnementaux, et a déclaré que la GFD peut aider à résoudre le problème du développement régional, notamment à travers la commercialisation des PFNLs.

Hosny El-Lakany, Directeur Général Adjoint de la FAO, chargé de la Foresterie, a souligné que les forêts peuvent aider à réaliser tous les ODM, et que la mise en œuvre du nouveau PTB nécessitera des ressources humaines et financières plus importantes.

SEMINAIRE EN SESSION SUR LE MAINTIEN DE L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL EN FAVEUR DE LA GFD

Mercredi, le Comité s'est réuni en séminaire en session sur le thème du maintien de l'engagement international en faveur de la GFD, présidé par Mary Coulombe, de l'Association Américaine pour les Forêts et le Papier.

Carlos Manuel Rodriguez, Ministre Costaricain de l'Environnement et de l'Energie, a déclaré que des années 1940 jusqu'aux années 1980, les forêts du Costa Rica ont connu un déclin, mais que ceci a changé avec l'avènement d'un système de paiement des utilisations des sols qui fixent le carbone. Il a indiqué que les



revenus engendrés par les taxes imposées à la consommation des combustibles fossiles, sont utilisés pour la compensation des propriétaires terrien, pour la conservation des sols. Il a également déclaré qu'un avantage supplémentaire de ce système, est le 1,4 milliard de dollars des revenus annuels du tourisme et que le prochain défi à relever, dans le cadre des paiements des services environnementaux, est la conservation des eaux.

Bashir Ahmed Wani, Ministre Pakistanais de l'Environnement, a souligné les défis à relever et les opportunités offertes dans le domaine de la GFD, au Pakistan. Il a expliqué les difficultés posées à la GFD, qui englobent: la petitesse des aires forestières; la faiblesse de la priorité politique accordée aux questions forestières; le régime foncier; la faible application des réglementations et leur caractère périmé; la faiblesse des institutions; le surpâturage; et la non viabilité de la collecte du bois de chauffe. Il a énuméré les opportunités offertes, qui englobent: l'emploi rural; les plantes médicinales; la GFD dans les programmes de gestion participative des lignes de partage des eaux; et les plantations sur les terres agricoles.

Manuel Rodriguez (Colombie) a présenté un exposé sur la mise en place d'un engagement international en faveur de la GFD, soulignant que des progrès ont été accomplis depuis le Sommet de Rio. Il a contrasté les succès enregistrés par la mention, entre autres, l'absence d'engagement en faveur de la lutte contre les causes profondes de la destruction et de la dégradation environnementales. Rodriguez a suggéré que l'application de la GFD peut être renforcée par: une amélioration de la coordination à travers le Partenariat de Collaboration sur les Forêts; des accords de décentralisation aux échelons régional et sous-régional; l'affectation de nouvelles ressources financières; la création de nouveaux partenariats; et, le traitement des principales causes profondes du déboisement.

Fred Kafero, de 'Environmental Alert', a parlé du rôle de la société civile dans la formulation et la mise en application des PFNs en Ouganda. Il a précisé que la société civile est active dans la formulation des politiques et des législations forestières et dans la mise en application des PFNs. Il a souligné, entre autres: que les partenariats entre le secteur gouvernemental et les autres parties prenantes offrent des possibilités de jeter des ponts entre la politique et l'action; que le niveau multi-opérationnel des organisations de la société civile (OSCs) est un point fort de la mise en œuvre des PFNs; et, que les OSCs ont besoin de développer de manière continue leur recherche et leur capacité d'analyse, pour le soutien les PFNs.

Au cours du débat qui a suivi, les délégués ont débattu: de la manière dont les services environnementaux pourraient être utilisés dans les forêts plantées et dans les forêts naturelles; du financement durable et du soutien de la part des ONGs en faveur de la mise en œuvre des PFNs; de la nécessité du renforcement des capacités pour la gestion des forêts situées à l'extérieur des réserves forestières centrales en Ouganda; et de la manière dont la budgétisation du gouvernement central peut accroître l'investissement dans le développement des ressources humaines, en vue de réduire le déboisement.

Hikojiro Kaltsuhisa, de la FAO, a signalé que la trente-deuxième session de la Conférence de la FAO, tenue fin novembre début décembre 2003, a proposé une intensification du suivi, de l'évaluation et de l'établissement de rapports sur le travail de la FAO, ayant trait à la Déclaration du Début du Millénaire, et a souligné l'importance de l'intégration des perspectives féminines dans les opérations de la FAO (COFO 2005/5). La 124^e session du Conseil de la FAO, tenu en juin 2003 a souligné l'importance du soutien de la FAO en faveur: des PFNs et du renforcement des capacités; de la

gestion de l'information et des données; de l'établissement de C&I pour la GFD; de l'ERF et de la gestion des feux forestiers; des processus forestiers internationaux, tels que le FNUF, le PCF, le GIF et le FIF; et, du renforcement de l'interface entre la gestion forestière et la gestion des lignes de partage des eaux.

DECISIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION DE LA FAO PRESENTANT UN INTERET POUR LE COMITE

Des recommandations ont été transmises par les Conférences Régionales, dont: de la CRF Africaine, une attention accrue à la production de viande de brousse dans les endroits où elle est importante dans les régimes locaux; de la CRF d'Asie-Pacifique, un soutien accru des plans d'actions, codes et autres lignes directrices encadrant les pratiques viables dans les domaines de la foresterie et de la pêche; de la CRF d'Amérique Latine et Caraïbes, un développement institutionnel dans le cadre du processus de la décentralisation et le soutien du Plan d'Action du Programme d'Action de la Barbade pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement; et de la CRF du Proche-Orient, l'élaboration, la promotion et l'adoption de paquets technologiques adaptés sur la demande dans le domaine de l'eau et sur la gestion des lignes de partage des eaux.

CONCEPTION D'UN PLAN D'ACTION POUR LA FAO DANS LE DOMAINE DE LA FORESTERIE

Dan Rugabira, de la FAO, a passé en revue les actions menées par la FAO au cours d'année écoulée, dans le cadre des recommandations de la COFO-16 (COFO 2005/6). Ces actions ont englobé un travail par le Programme des Ressources Forestières dans la documentation des pratiques réussies en cours dans les forêts bien gérées, en Afrique, et, le soutien du développement forestier modèle, en Asie. Il a indiqué qu'un soutien est également fourni aux efforts de conservation focalisés sur les forêts fragiles des zones montagneuses, en Asie, à la gestion de la faune et de la flore dans les parcours protégés, en Afrique, à des études menées dans le domaine de l'économie et des produits forestiers, en Europe et en Asie de l'Ouest, et, à l'élaboration de 17 rapports nationaux, en Amérique Latine. Il a également indiqué que la FAO fournit un soutien à la mise en place des politiques et des programmes forestiers des pays, à travers le Fonds d'Appui aux PFNs, y compris, à travers 42 accords de partenariat et plus de 80 projets d'assistance technique.

Hosny El-Lakany, Directeur Général Adjoint de la FAO, chargé de la Foresterie, a présenté le PTB proposé pour le Programme Forestier de la FAO, au titre de 2006-07 (COFO 2005/8). Soulignant que le PTB est guidé par le PMT de la FAO au titre de 2006-11, il a précisé que le PTB forestier proposé répond aux besoins des pays et des CFRs. El-Lakany a expliqué les principaux travaux proposés dans le cadre de chacune des composantes du programme de la Foresterie: les ressources forestières; l'économie et les produits forestiers; l'information et la liaison forestières; et, les politiques et les institutions forestières. S'inspirant des objectifs de la FAO, dans les principaux domaines multisectoriels (COFO 2005/7), il a indiqué que les priorités du PTB de 2006-07 comprennent: les forêts et la bioénergie; les Etudes sur la Situation du Secteur Forestier; les SER; le futur AIF; et, les petits Etats insulaires en développement.

Le Luxembourg, au nom de l'UE, a suggéré: que le Département Forestier de la FAO entreprenne une évaluation quinquennale au lieu de décennale de ses travaux; que le travail sur la bioénergie et les changements climatiques devrait être une partie cruciale du PTB de 2006-07; que le PCF devrait être renforcé dans le cadre du futur AIF; et que les domaines sous-représentés mais prioritaires de la réduction de la pauvreté et des moyens de vivre durables



devraient bénéficier d'un soutien extrabudgétaire. Le Cameroun a parlé du besoin de mettre à jour les données concernant les pays Africains au cours de SOFO 2005, et a espéré voir un accroissement systématique de la mise en application des C&I dans les pays qui sont le plus dans le besoin.

Le Brésil a souligné que la souveraineté des pays ne devrait pas être empiétée dans la poursuite du développement durable, et a noté que la FAO pourrait apporter sa contribution dans le cadre d'un futur AIF, englobant un FNUF renforcé et un instrument juridique international.

Faisant part de ses réserves concernant l'absence de ressources financières accrues pour les CFRs et pour la conservation des forêts et des écosystèmes fragiles, l'Afghanistan a déclaré souhaiter voir la FAO fournir des ressources extrabudgétaires et accroître le montant mis à disposition des pays à travers les fonds fiduciaires.

La Syrie a suggéré qu'un accroissement du soutien de la FAO aux CFRs, un travail plus important sur le thème forêts et énergie, et un accroissement des données du terrain concernant les forêts, aideraient les pays à mettre en application la GFD.

L'Australie a noté que la FAO devrait jouer un rôle essentiel en tant que Présidente du PCF dans le cadre du futur AIF; aider les pays à mettre en place leurs PFNs; intégrer les SER avec les C&I; et mener un travail sur les espèces envahissantes. Le délégué a également requis que le scénario d'une croissance budgétaire nominale nulle, soit reflétée dans le PTB de 2006-07.

L'Égypte a attiré l'attention sur le rôle important de la FAO dans le traitement des feux forestiers, dans l'élaboration des PFN et dans l'aide devant être apportée aux pays pour la réalisation de leurs objectifs souhaités dans leurs plans d'action relatifs aux forêts.

Le Chili a apporté son appui aux domaines forestiers prioritaires retenus dans le PMT de la FAO, et a suggéré que la FAO se focalise davantage sur les questions des forêts et changements climatiques, la sécurité alimentaire et la pauvreté.

Le Portugal a proposé que la FAO mène davantage de travaux sur la bioénergie et la désertification.

La République du Congo a indiqué que la FAO devrait accroître la coopération avec les diverses organisations partenaires, se focaliser sur son rôle dans la réalisation des ODM, faire le point de la situation des questions de certification et, accorder une attention plus importante à l'établissement des rapports dans le PTB au titre de 2006-07.

L'Indonésie a souligné que la FAO pourrait aider les pays dans la réalisation des exigences des rapports à soumettre au FNUF, renforcer son assistance dans les domaines de l'information, de l'établissement des rapports et de l'évaluation, et accroître son soutien aux régions affectées par le tsunami de l'océan indien.

Suggérant que le futur AIF soit établi sous l'égide de la FAO, le Mexique a souligné que les pays devraient avoir accès à un fonds fiduciaire créé dans le cadre du nouvel arrangement. Au sujet du PTB au titre de 2006-07, il a noté que davantage de données et de statistiques concernant les bois et la bioénergie, devraient être collectées, et a appelé la FAO à collecter des études de cas et à reproduire les expériences réussies des projets forestiers, en particulier dans les pays à faible couvert forestier.

Le Canada a suggéré que la GFD pourrait apporter une contribution à l'ensemble des sept ODMs. Le délégué a suggéré que la FAO assure le rôle de chef de file dans le traitement des feux forestiers, dans l'élaboration de la stratégie à adopter face aux feux des zones naturelles, et planifie les activités utilisant le scénario budgétaire 2006-07 à croissance réelle inférieure à zéro.

Le Gabon a invité la FAO à promouvoir les espèces d'arbres moins connues, à mettre en place des mécanismes de mise en œuvre qui promeuvent la GFD, et à travailler sur le reboisement des forêts.

Le Nigeria a demandé à la FAO d'élaborer un plan d'action sur la viande de brousse, et a espéré voir la FAO élaborer une Etude sur la Situation du Secteur dans le pays. Le délégué a souligné que le PTB devrait être basé sur des hypothèses de croissance réelle et intégrer des programmes traitant des ODM.

La Norvège a souligné l'importance du Fonds pour les PFNs et a suggéré que le Fonds pour les PFNs promeuve: la participation de la société civile; l'amélioration de la coopération pour réduire la pauvreté; le respect des dispositions; et le renforcement des capacités nationales dans le domaine des évaluations forestières. Le délégué a souligné l'importance d'avoir des données transparentes et comparables. L'Iran a déclaré que dans le futur AIF, l'aide de la FAO dans les domaines du renforcement des capacités et de la facilitation des PFN garantirait la GFD, en soutien des ODM. Il a indiqué également que le Fonds pour les PFN pourrait traiter la désertification et la dégradation des sols. Le Liban a souligné que la FAO devrait travailler sur la conservation et la désertification et sur la gestion des nuisibles.

Au sujet de l'étude à moyen terme, l'Arabie Saoudite a déclaré attendre avec impatience les rapports concernant les forêts et l'eau, la lutte contre la désertification, le climat, les sécheresses, et le renforcement des capacités. Le délégué des Etats-Unis a applaudi le travail accompli par la FAO sur l'application des législations forestières, et sa collaboration avec l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT). Il a déclaré que le travail qui a porté, entre autres, sur les valeurs non ligneuses, les services environnementaux, les espèces envahissantes, et les forêts et l'eau, est important. Il a appelé au renforcement des capacités dans le domaine de la lutte contre l'exploitation forestière illicite et contre le commerce illégal associé, y compris le commerce des espèces de faune et de flore sauvages. Le Sri Lanka a mentionné l'importance des forêts et des jardins dans la reconstruction et la restauration des littoraux, après le tsunami. La Suisse a souligné l'importance d'une définition claire des droits en matière de ressource, des pauvres des zones rurales, soulignant en particulier que la gouvernance et la décentralisation sont cruciales. Il a également précisé que la FAO a un rôle à jouer dans la fourniture de contributions techniques pour la mesure de la réalisation des objectifs à l'échelon mondial. La Confédération des Propriétaires Forestiers Européens a déclaré que l'enlèvement de biomasse des forêts pourrait réduire l'incidence des feux forestiers et contribuer au revenu des petits propriétaires forestiers.

XIII CONGRES MONDIAL SUR LA FORESTERIE

Le Secrétariat a passé en revue le processus de sélection du pays hôte du prochain Congrès Mondial sur la Foresterie qui se tiendra en 2009 (COFO 2005/Inf.5). Le Panama et l'Argentine ont offert d'accueillir l'événement.

CONTRIBUTION DU SECTEUR FORESTIER A LA RECONSTRUCTION ET A LA REHABILITATION POST-TSUNAMI

Patrick Durst, de la FAO, a passé en revue la réponse de la FAO à la catastrophe du tsunami, et a souligné la difficulté du traitement de la récupération et de la réhabilitation (COFO 2005/9). Il a noté que dans le contexte d'une large assistance des donateurs, affluant vers la zone touchée, la coordination, la planification et l'assistance technique sont nécessaires. Il a mentionné aussi qu'un accent particulier a été placé sur les mangroves et sur les forêts des littoraux, et qu'une priorité devrait être accordée à la restauration des opportu-



nités d'emplois et des services environnementaux, notamment services protecteurs offerts par les mangroves et par les forêts côtières. Des réserves ont été également exprimées concernant le risque de voir la forte demande de bois d'œuvre pour la reconstruction, donner lieu à une surexploitation des ressources disponibles.

Le Luxembourg, au nom de l'UE, a déclaré que l'UE est en train de canaliser son aide à travers plusieurs agences des Nations Unies et à travers la Banque Mondiale, pour réduire au minimum, la duplication et la concurrence. Le délégué a souligné l'importance de la restauration des forêts protectrices et la réhabilitation des pêcheries et des forêts de mangroves dont elles dépendent. Le délégué du Japon a déclaré que son pays serait heureux de partager sa longue histoire avec le traitement des effets des tsunamis, et notamment son expérience et son expertise relativement aux forêts protectrices des littoraux.

PLENIERE DE CLOTURE

Samedi 19 mars, le Comité a décidé que la prochaine session se tiendrait du 12 au 16 mars 2007, au siège de la FAO, à Rome. Le Comité a également adopté le projet de rapport de la réunion (COFO 2005/REP). Le Premier Vice-président David Rhodes (Nouvelle Zélande) a clôturé la réunion à 12h00.

RAPPORT DE LA REUNION DU COFO

Le rapport de la COFO-17 traite des sujets suivants:

ETATS DES FORETS DE LA PLANETE, EDITION 2005:

Le COFO a reconnu la pertinence particulière du thème du rapport – réalisation des avantages économiques tirés des forêts – et a accueilli avec satisfaction les principaux sujets d'intérêt, dont: les expériences et les leçons apprises dans le domaine de l'amélioration des avantages de l'agroforesterie; l'économie basée sur l'énergie tirée du bois; et, les liens entre les conflits violents et les régions forestières dans de nombreuses parties du monde.

COMMISSIONS FORESTIERES REGIONALES EN

ACTION: Le COFO, entre autres:

- s'accorde pour dire que les CFRs sont une composante vitale du travail de la FAO et qu'elles fournissent des mécanismes efficaces pour l'amélioration de la coopération régionale et sous-régionale et pour le soutien des efforts fournis par les pays membres pour la mise en œuvre de la GFD;
- encourage la FAO, travaillant en collaboration avec les pays membres et d'autres partenaires, à prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations formulées par les six CFRs et les divers organes statutaires de la FAO;
- recommande que la FAO augmente les ressources affectées aux travaux des CFRs;
- recommande que les CFRs traitent, dans leurs travaux futurs, les questions de la collaboration dans le domaine de la gestion des feux forestiers, du dialogue régional sur les politiques forestières, la contribution de la foresterie à l'allègement de la pauvreté et à la concrétisation des ODM, de la valorisation des services environnementaux, de l'exploitation forestière illicite et du commerce illégal associé des produits forestiers, et de l'élévation de l'importance de la foresterie dans l'agenda politique;
- recommande que les groupes de travail régionaux et thématiques établis par les CFRs, notamment ceux sur la gestion des feux forestiers, sur les espèces envahissantes et sur la gestion de la flore et de la faune sauvages et la viande de brousse, soient utilisés pour la facilitation de l'action et du dialogue aux échelons régional et sous-régional;
- recommande que les CFRs continuent à faciliter la mise en application des PA des GIF/FIF à l'échelon des pays, et à fournir l'information concernant les développements survenus dans le dialogue international sur les forêts;
- recommande que les CFRs édifient des synergies avec d'autres organisations et processus régionaux et internationaux pour accroître les activités multisectorielles, éviter la duplication, combler les lacunes et optimiser les résultats;

- recommande que les CFRs continuent à fournir le cadre nécessaire à une conduite efficace des études régionales de la situation du secteur forestier;
- recommande que les CFRs pertinents accroissent leur soutien au pays à faible couvert forestier, dans la mise en œuvre du Processus de Téhéran; et
- encourage la FAO à soutenir la réactivation des CFRs concertées sur les Questions Forestières Méditerranéennes "Silva Mediterranea."

LES BESOINS ET LES OPPORTUNITES OFFERTES A LA COOPERATION INTERNATIONALE SUR LA PREPARATION A FAIRE FACE AUX FEUX FORESTIERS: Le COFO, a, entre autres:

- souligné qu'en dépit du fait qu'il soit un important processus écologique et un outil de gestion des sols, le feu peut avoir également des effets sociaux, économiques et environnementaux négatifs et peut contribuer à la dégradation des forêts, représentant ainsi, en même temps, un instrument utile et une menace sérieuse à la GFD;
- mis en exergue le lien entre les feux forestiers et les changements climatiques du globe, ainsi que les liens entre la gestion des feux forestiers et la réduction de la pauvreté et la conservation de la biodiversité;
- souligné que la gestion des feux est une responsabilité nationale et a demandé à la FAO de travailler en collaboration avec d'autres partenaires internationaux à la mise en place d'une stratégie pour l'amélioration de la coopération internationale dans le domaine des feux des zones naturelles;
- noté les différents points de vue sur la proposition à l'adresse de la FAO, de faciliter l'élaboration d'un accord international sur les feux forestiers;
- conclu qu'il est vital de renforcer les mécanismes disponibles pour la collaboration sur les feux forestiers et que les accords bilatéraux et régionaux sont une plate-forme précieuse pour la coopération internationale;
- demandé à la FAO de fournir aux pays un soutien pour le développement et la consolidation de leurs systèmes nationaux de gestion des feux et de créer les capacités techniques et opérationnelles requises pour s'engager dans une coopération internationale efficace;
- recommandé que la FAO améliore son rôle dans la gestion des feux, y compris à travers l'appui de la gestion des feux, dans le cadre de l'approche intégrée de la gestion des forêts, fournissant un soutien technique pour l'amélioration de la gestion des chargements de combustible dans les forêts, et aidant à la conception et à la mise en œuvre des programmes de formation, d'éducation et de conscientisation dans le domaine de la gestion des feux forestiers, en particulier, à l'échelon local;
- recommandé que les pays en développement intègrent la gestion des feux forestiers dans leur dialogue avec les agences des pays industrialisés, chargées de l'aide internationale; et
- recommandé que la FAO informe la FNUF-5 de l'importance que la Réunion Ministérielle sur les Forêts et la COFO-17 accordent à la coopération internationale dans le domaine de la gestion des feux forestiers.

ROLE DES FORETS DANS LA CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU DEBUT DU

MILLENAIRE: Le COFO a, entre autres:

- souligné que le programme de travail actuel de la FAO contribue de manière importante à la réalisation des ODM;
- recommandé que la FAO renforce son soutien technique aux pays, pour l'intégration des PFNs dans leurs PSRPs et autres stratégies de développement nationales;
- recommandé que la FAO renforce son assistance technique aux pays pour l'amélioration de la gouvernance, le renforcement des cadres institutionnels et de la promotion d'une gestion forestière communautaire durable;
- recommandé que la FAO, avec d'autres membres du PCF, renforce les activités dans les domaines de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données appropriées concernant les forêts;



- demandé à la FAO d'aider ses pays membres à quantifier et à cerner les valeurs économiques des services environnementaux des forêts;
- recommandé que la FAO aide les efforts des pays visant à améliorer la coopération intersectorielle et la coordination à l'échelon national;
- recommandé que la FAO apporte une forte contribution, intéressant les forêts, au "Sommet Évaluatif du Début du Millénaire"; et
- mis en relief le lien fort qui existe entre les objectifs du développement et les PA des GIF/FIF pour la réalisation de la GFD.

DÉCISIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION DE LA FAO AYANT UN INTERET POUR LE COMITE: Le

COFO a, entre autres, souligné les recommandations de la 32^e session de la Conférence de la FAO et des 124^e et 127^e sessions du Conseil de la FAO, en particulier, celles ayant trait au travail de la FAO sur la facilitation des efforts fournis par les pays pour la mise en œuvre des engagements figurant dans la Déclaration du Début du Millénaire des Nations Unies, au renforcement des capacités nationales et au soutien des processus forestiers internationaux. Le COFO a également mis en exergue les recommandations ayant trait à la foresterie, émanant des Conférences Régionales de la FAO, tenues en 2004.

CONCEPTION D'UN PROGRAMME D'ACTION POUR LA FAO, DANS LE DOMAINE DE LA FORESTERIE: Le

- COFO a, entre autres:
- recommandé que la FAO continue à entreprendre des études mondiales et régionales de la situation du secteur forestier, si possible, à des intervalles de cinq ans, aux fins de soutenir la planification stratégique nationale;
 - souligné que la bioénergie, notamment le bois de chauffe, est un thème important et a appuyé pleinement l'adoption d'une approche intégrée dans le traitement des questions qui s'y rapportent;
 - demandé que la FAO poursuive son rôle de chef de file dans le PCF;
 - recommandé que la FAO continue à fournir une assistance aux pays membres, dans l'amélioration des politiques et des pratiques en matière de gestion forestière en vue, entre autres, de la mise en application du Mécanisme pour un Développement Propre, du Protocole de Kyoto;
 - recommandé que la FAO poursuive son soutien aux réseaux régionaux et nationaux de lutte contre les feux forestiers ainsi qu'aux réseaux contre les insectes et les maladies, et qu'elle travaille avec les partenaires pour l'élaboration des lignes directrices volontaires devant régir la prévention, la suppression et le rétablissement, des feux forestiers;
 - fortement appuyé la poursuite de la focalisation de la FAO sur les avis techniques, le renforcement des capacités et la diffusion des données concernant les bonnes pratiques;
 - recommandé que la FAO accorde une priorité aux principaux domaines programmatiques et thématiques, notamment, les forêts et l'eau, les forêts et la lutte contre la désertification, l'allègement de la pauvreté et la sécurité alimentaire et, la foresterie participative et les moyens de vivre durables;
 - demandé que la FAO accroisse son aide aux pays, destinée à l'élaboration et à la mise en application des PFN, en partenariat avec le Fonds pour les PFN;
 - demandé à la FAO de travailler à une meilleure intégration de la foresterie dans les PSRPs, d'améliorer l'application des législations forestières, d'intégrer les aspects naturels touchés, et de renforcer les capacités de conduite des évaluations forestières nationales et de mettre en place des systèmes d'information sur les forêts;
 - demandé à la FAO de renforcer ses activités dans le domaine des SER et de poursuivre ses efforts visant à intégrer l'ERF mondiale dans les rapports concernant les C&I pour la GFD;
 - demandé à la FAO d'aider à réduire au minimum la duplication dans les rapports internationaux concernant les forêts et à réduire le fardeau des rapports qui pèse sur les pays, en

continuant à élaborer le cadre d'information concernant les rapports ayant trait à la foresterie; et

- demandé que la FAO continue à travailler en collaboration avec d'autres agences, à l'éclaircissement des principaux concepts forestiers et à harmoniser la terminologie relative aux forêts.

CONGRES MONDIAL SUR LA FORESTERIE: Le COFO a, entre autres: noté le résultat du XII Congrès Mondial sur la Foresterie, tenu en 2003, et a hautement loué le gouvernement canadien et la FAO pour l'organisation réussie de cet événement; et, a indiqué que deux pays ont soumis des offres officielles en réponse à l'invitation du Directeur Général, d'accueillir le XIII Congrès Mondial sur la Foresterie – le Panama et l'Argentine – et que ces offres seront transmises au Conseil de la FAO, pour considération à sa prochaine session, en juin 2005.

LE SECTEUR FORESTIER ET LA REHABILITATION ET LA RECONSTRUCTION POST-TSUNAMI: Le COFO a accueilli avec satisfaction l'assistance fournie par la FAO aux pays touchés par le tsunami de l'océan indien du 26 décembre 2004, et a recommandé qu'elle y augmente ses efforts en faveur des forêts, et a encouragé la FAO à jouer un rôle de chef de file, à travers ses bureaux régionaux, dans le domaine des activités de réhabilitation des forêts, de manière collaborative, et à promouvoir une approche intégrée dans la gestion des littoraux et des moyens de vivre, dans l'ensemble des secteurs.

DATES ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION: Le COFO a décidé de tenir sa prochaine session à Rome, début 2007.

BREVE ANALYSE DE LA COFO-17

AMELIORER LA PRISE DE CONSCIENCE SUR LES FORETS DANS L'AGENDA INTERNATIONAL

Ces quelques dernières années, les pays prenant part à des forums politiques tels que le Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) et le Conseil International des Bois Tropicaux, ont indiqué que les forêts sont placées au bas de l'ordre du jour international. Toutefois, la Réunion Ministérielle sur les Forêts et la dix-septième session du Comité de la FAO sur la Foresterie (COFO) ont suggéré qu'une attention politique de haut niveau est en réalité accordée aux forêts, à l'échelon international, confirmée, si besoin est, par la présence de 90 chefs d'agence de foresterie, la lauréate du Prix Nobel, du Premier Ministre Finlandais, du Président du Congo et d'un nombre important de ministres issus de pays industrialisés et de pays en développement. Les données techniques présentées au cours des événements organisés en marge de la réunion et le lancement de produits techniques de la FAO, comme l'édition 2005 du rapport sur l'Etat des Forêts de la planète (SOFO), suggèrent que la FAO en est en train d'essayer d'établir un équilibre entre son caractère politique et son caractère technique. Cela est important parce qu'il soulève la question de leurs implications sur l'avenir des travaux forestiers à la FAO et sur la réalisation des objectifs politiques plus larges, comme les Objectifs de Développement du début du Millénaire (ODM) et ceux inscrits dans le cadre du futur arrangement international sur les forêts (AIF). Cette brève analyse examine la COFO-17 et le positionnement de la FAO pour la poursuite de son travail technique sur la foresterie et pour la garantie d'un soutien politique de haut niveau en faveur des forêts, en dépit des difficultés financières et opérationnelles posées.

ENRACINEMENT ARBORICOLE DANS LE SYSTEME DES NATIONS UNIES

Depuis le résultat décevant du Plan d'Action pour les Forêts Tropicales (PAFT) des années 1990, le Département de la Foresterie de la FAO a subi un certain nombre de changements administratifs et programmatiques, pour l'amélioration de son image au



sein de la communauté internationale. En dépit de cela, toutefois, la FAO continue à recevoir des critiques concernant sa structure hautement bureaucratique, ce qui a mené certains, à suggérer qu'elle devrait fonctionner davantage comme d'autres organisations plus petites opérant dans le domaine de la foresterie, telle que l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux. Dans une tentative de rendre l'organisation moins bureaucratique, la FAO a décentralisé ses opérations, notamment par l'établissement des Commissions Régionales sur la Foresterie, qui, selon plusieurs observateurs, a facilité la mise en application des programmes, l'échange d'information et l'engagement des parties prenantes.

La FAO a également amélioré la coopération inter-agences sur la question forestière, au sein du système des Nations Unies, en partie à travers sa présidence du Partenariat de Collaboration sur les Forêts (PCF). Une telle coopération a aidé à améliorer la qualité des documents d'information de la FAO, comme SOFO 2005, dans lequel l'information fournie par les gouvernements ainsi que par les diverses organisations internationales, pour permettre à la FAO de saisir et d'analyser les thèmes émergents tels que celui des forêts et les conflits. Ce point est d'importance, car certains ont argué que le Forum des Nations Unies sur les Forêts devrait être, au sein du système des Nations Unies, le mécanisme central chargé de traiter les thèmes nouveaux et émergents ayant trait à la foresterie. Cependant, SOFO 2005 et parmi d'autres documents techniques de la FAO émis à la COFO-17, certains ont démontré que la FAO est tout à fait apte à traiter ces questions techniques à l'échelon international, un point renforcé dans les interventions des délégués tout le long de la semaine. A titre d'exemple, les points forts de la FAO ont été validés par le Premier Ministre Finlandais, qui a évoqué les réussites que son pays a connu en ayant recours aux services de la FAO dans le domaine de la foresterie, et par la lauréate du Prix Nobel, Wangari Maathai, qui a souligné que les forêts et les conflits violents sont liés de manière de complexe et que cette question a besoin d'une attention urgente de la part de la FAO.

CONNECTIONS RHIZOMIQUES

Au cours de la semaine, les pays et les organisations partenaires ont encouragé l'octroi d'une attention plus importante à ces thèmes émergents, en particulier, dans les sessions consacrées au Programme de Travail Budget (PTB), proposé pour 2006-07. Le document aide à établir la politique et le programme de travail de la FAO au titre de la biennale à venir, et la discussion du projet de PTB a clairement transmis les principales réussites et les promesses futures du travail technique de la FAO. Au cours de ces discussions, les pays ont souligné le besoin de reformuler le PTB proposé de la FAO de manière à ce qu'il rende compte clairement du rôle des forêts dans la réalisation des ODM. Cela, toujours d'après l'argument, susciterait davantage d'attention politique pour les préoccupations forestières, et avec elle, le financement de la part des donateurs. Mais, il s'agit là d'un argument commun à d'autres domaines problématiques, ce qui suggère que le rattachement des travaux concernant les forêts aux ODM est sans doute, en théorie, une idée prometteuse, mais que la garantie d'un financement accru nécessitera beaucoup plus de calcul, en pratique. De même, rattacher les ODM à la foresterie peut compléter le travail de la FAO sur les questions de pauvreté et de moyens de vivre locaux, deux thèmes soulevés à la COFO-16.

La question du rattachement du travail de la FAO sur la foresterie aux ODM a constitué une dimension importante des débats de la COFO-17, mais néanmoins, il n'a pas été le point principal de la réunion. Le point de la réunion était de procéder à des échanges d'information sur les programmes actuels de la FAO dans le domaine de la foresterie, dont certains adoptent déjà une approche

intégrée en matière de réduction de la pauvreté, et de montrer la direction que les futurs travaux de la FAO sur la Foresterie pourraient prendre. Pour ce faire, le Département Forestier de la FAO a organisé un certain nombre d'événements, en conjonction avec ses organisations partenaires et ses bureaux régionaux. Dans cet ordre d'idée, deux événements sont à citer, l'événement coparrainé par la FAO et l'OIBT, sur les législations forestières et le respect des dispositions, et l'événement qui a porté sur le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, qui a même suscité l'intérêt du Directeur Général de la FAO, Jacques Diouf. Certains ont estimé que l'organisation d'un nombre aussi important d'événements, est un emploi discutable du temps, mais d'autres ont estimé que cette nouvelle pratique a donné l'impression que le Département Forestier de la FAO est en train d'essayer de devenir moins bureaucratique en permettant la tenue de débats officiels dans les événements techniques et dans les discussions de couloir. Ce processus d'échange d'information non seulement a rappelé aux participants, les nombreuses questions non résolues dans le traitement du thème de la gestion forestière durable, mais a également aidé à faire jaillir de nouvelles idées et de nouvelles requêtes pour le travail technique de la FAO, portant, en particulier, sur l'utilisation de la foresterie pour la réalisation des ODM.

NOURRIR LES PROGRAMMES DE FORESTERIE

En raison de la variété des priorités déterminées au cours de la semaine, le défi évident auquel la FAO est confrontée, consiste à savoir comment répondre aux requêtes des pays dans le contexte de la diminution des ressources financières du budget régulier de la FAO. Le Directeur Général de la FAO demande que le financement des activités liées aux forêts provienne du Budget Régulier de la FAO, qui couvre actuellement 4,2 % des activités de foresterie, mais plusieurs représentants du COFO ont fait remarquer que cela est insuffisant et que le Département Forestier de la FAO doit compter sur des ressources extrabudgétaires pour le gros de son financement programmatique.

En restant avec le thème clé qui consiste à savoir comment réduire la pauvreté et accroître les niveaux de financement en faveur des forêts à travers la réalisation des ODM, l'une des stratégies proposées a suggéré que l'augmentation du financement en faveur des forêts, se produise à travers l'intégration du travail sur les forêts dans les papiers de la Stratégie de Réduction de la pauvreté de la Banque Mondiale et du FMI. Certains ont suggéré que cela peut accroître les niveaux de l'aide à l'échelon des pays. En outre, le renforcement de la coordination du PCF peut également aider à réaliser un bon rapport coût-efficacité dans la concrétisation des objectifs stratégiques multilatéraux au niveau central de l'organisation, qui est l'une des raisons pour lesquelles certains pays travaillant à la conception d'un nouveau PCF amélioré, établi dans le cadre du futur AIF.

Bien que le COFO se réunisse seulement une fois tous les deux ans, il n'y a rien qui prouve que cela a décliné son importance sur l'agenda politique. L'intérêt des représentants de haut rang s'est renforcé et les nouvelles opportunités d'échange d'informations entre les organisations partenaires de la FAO, comme celui qui a eu lieu au sein du PCF, se sont accrues de manière importante. Cela soulève des questions importantes pour les autres organisations comme l'OIBT, qui tient des sessions du Conseil, deux fois par an, et le FNUF, qui tient des sessions annuelles. En dépit de cela, le niveau important du soutien en faveur des activités forestières de la FAO, qui s'est manifesté à travers le PTB, dans le nombre d'événements spéciaux et à travers la présence des représentants de haut rang dans les réunions Ministérielles et les réunions du COFO, est prometteur pour l'avenir du Département Forestier de la FAO. En



sa qualité de chef de file, la FAO continuera à jouer un rôle clé dans la mise en application des PFN, de la coopération à travers le PCF et autres travaux d'assistance technique. Compte tenu de l'expertise technique dont dispose la FAO, engagement politique en faveur de son travail technique se poursuivra probablement dans les années à venir et qu'il complétera l'arrangement international concernant les forêts s'il est décidé à la FNUF-5.

REUNIONS A VENIR

REUNION INTERNATIONALE DES EXPERTS SUR LES MECANISMES FINANCIERS INNOVANTS: A LA RECHERCHE D'ALTERNATIVES VIABLES PERMETTANT D'ASSURER UNE PLATE-FORME A LA DURABILITE FINANCIERE DES FORETS: Cette initiative gouvernementale menée en soutien à la FNUF-5 se déroulera du 29 mars au 1^{er} avril 2005, à San Jose, au Costa Rica. Les résultats de la réunion engloberont probablement: un échange des expériences réussies en matière d'instruments et de mécanismes financiers et économiques, pour l'amélioration de la GFD; la détermination des mécanismes pour le renforcement et la promotion de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud; et la détermination et la consolidation des partenariats entre les parties intéressées, pour la promotion de l'utilisation d'instruments financiers et économiques innovants. Pour de plus amples renseignements, contacter Ricardo Ulate, UNFF Focal Point, Ministry of Environnement and Énergie, Government of Costa Rica; tel: +506-257-8475; fax: +506-258-1614; e-mail: rulate@fonafifo.com; internet: <http://www.fonafifo.com/paginas/reunionExpertosIng.htm>

INITIATIVE MONDIALE POUR LA REHABILITATION DES PAYSAGES FORESTIERS: Cet atelier se tiendra du 4 au 8 avril 2005, à Petrópolis, au Brésil. Organisé par le Partenariat Mondial pour la Réhabilitation des Paysages Forestiers, cet événement est une initiative menée par les gouvernements et l'organisation, en soutien au FNUF. L'atelier vise à apporter une contribution à la mise en œuvre des programmes de travail des divers processus politiques internationaux et régionaux, notamment les conventions sur la biodiversité, les changements climatiques et la désertification, l'OIBT et le SMDD. Pour plus de précision, contacter: Carole Saint-Laurent, Coordinator, Global Partnership on Forest Landscape Restoration, IUCN; tel: +1-416-763-3437; fax: +1-416-763-3437; e-mail: CarSaintL@bellnet.ca; internet: <http://www.unep-wcmc.org/forest/restoration/globalpartnership/>

EDITION 2005 DU SYMPOSIUM DE PLUM CREEK SUR LE PROTOCOLE DE KYOTO, LES FORETS ET LES MARCHES DES ARBRES VIVANTS: LA SCIENCE ET LES POLITIQUES EN MATIERE D'UTILISATION DES TERRES, DANS LA FIXATION DU CARBONE: Ce symposium aura lieu les 13 et 14 avril 2005, à Missoula, dans le Montana, aux États-Unis. L'Université du Montana's College of Forestry and Conservation, sera l'hôte de cette réunion sur les dernières découvertes scientifiques concernant le rôle des forêts et des décisions concernant l'utilisation des terres dans la fixation des carbones, et les liens entre les initiatives forestières axées sur la fixation du carbone, et les avantages environnementaux et sociaux. Pour en apprendre davantage, contacter: University of Montana's College of Forestry and Conservation; tel: +1-406-243-5521; fax: +1-406-243-4845; e-mail: carbonconference@forestry.umn.edu; internet: <http://www.forestry.umn.edu/kiosk/Conference/Carbon/default.htm>

ATELIER DE L'OIBT SUR LES APPROCHES ECHELONNEES EN MATIERE DE CERTIFICATION: Cet atelier de l'OIBT, prévu du 19 au 21 avril 2005, à Bern, en Suisse, cherchera à promouvoir l'utilisation d'approches échelonnées en matière de certification, dans les pays en développement exportateurs de bois tropicaux. Pour plus d'informations, contacter: Manoel Sobral Filho, ITTO Executive Director; tel: +81-45-223-1110; fax: +81-45-223-1111; e-mail: itto@itto.or.jp; internet: <http://www.itto.or.jp>

COMITE POUR L'EVALUATION DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION: La troisième session du Comité pour l'Evaluation de l'Application de la Convention sur la Lutte contre la Désertification se déroulera du 2 au 11 mai 2005, à Bonn, en Allemagne. Pour plus de renseignements, contacter: UNCCD Secretariat; tel: +49-228-815-2802; fax: +49-228-815-2898; e-mail: secretariat@unccd.int; internet: <http://www.unccd.int/cop/cric3/menu.php>

SEPTIEME SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES ASPECTS JURIDIQUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES FORETS EUROPEENNES: Ce symposium, organisé par l'Union Internationale des Organisations de Recherche Forestière (IUFRO), aura lieu du 11 au 15 mai 2005, à Mt. Zlatibor, en Serbie. Pour les détails, contacter: Peter Herbst; tel: +43-42-425-2471; fax: +43-42-426-4048; e-mail: hp@net4you.co.at; internet: <http://iufro-down.boku.ac.at/iufro-net/d6/wu61300/zlatibor2005-1st-announcement.doc>

FNUF-5: La cinquième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts se tiendra du 16 au 27 mai 2005, au siège des Nations Unies à New York. Cette réunion représente la conclusion du mandat quinquennal du FNUF. Pour plus de précisions, contacter: Elisabeth Barsk-Rundquist, UNFF Secretariat; tel: +1-212-963-3262; fax: +1-917-367-3186; e-mail: barsk-rundquist@un.org; internet: <http://www.un.org/esa/forests>

CIBT-38: La 38^e session du CIBT et les sessions associées de ses Comités se dérouleront du 19 au 22 juin 2005, à Brazzaville, République du Congo. **Note:** Les dates de cette conférence ont été modifiées. Pour plus de renseignements, contacter: Manoel Sobral Filho, ITTO Executive Director; tel: +81-45-223-1110; fax: +81-45-223-1111; e-mail: itto@itto.or.jp; internet: <http://www.itto.or.jp>

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA NEGOCIATION DE L'ACCORD SUCCEDANT A L'AIBT DE 1994, TROISIEME PARTIE: Les délégués poursuivront les négociations menant à l'accord succédant à l'AIBT de 1994, du 27 juin au 1^{er} juillet 2005, à Genève, en Suisse. Pour les détails, contacter: UNCTAD Secretariat; tel: +41-22-917-5809; fax: +41-22-917-0056; e-mail: correspondence@unctad.org; internet: <http://www.unctad.org>

XXII CONGRES MONDIAL DE L'IUFRO: Ce Congrès se tiendra du 8 au 13 août 2005 à Brisbane, en Australie. Le thème du congrès est: Les Forêts dans la Balance: Etablir un Lien entre la Tradition et la Technologie. Pour plus de précision, contacter: The Congress Manager; tel: +61-7-3854-1611; fax: +61-07-3854-1; e-mail: iufro2005@ozacomm.com; internet: <http://www.iufro2005.com>